



SARL au capital de 5 000 €  
Siège social 24, rue Louis Blanc  
75010 Paris  
RCS Paris 509 452 108

☎ Tél. 01 83 62 36 18  
☎ Fax 01 83 62 36 07  
🌐 Site <https://eko.co>  
✉ E-mail [info@eko.co](mailto:info@eko.co)

## Conditions Générales de Vente

Valables au 1<sup>er</sup> janvier 2020

### 1. Champs d'application - Modifications

Toutes les prestations de services, appelées « Offres » (tels que, sans caractère limitatif : missions de conseil ou d'expertise, développement, rédaction, réalisation et hébergement de sites web, mise à disposition d'outils ou de logiciels, formations) par la société eko &co SARL (ci-après « eko &co »), au profit des souscripteurs (ci-après « les Clients » ou « le Client »), sont soumises aux Conditions Générales de Vente ci-après exposées et entrent en vigueur à compter de la prise de commande, par le Client, qui reconnaît ainsi les accepter pleinement et sans réserve.

eko &co ne reconnaît en aucun cas les éventuelles Conditions Générales de Vente des Clients, qu'elles soient totalement ou partiellement différentes des présentes, sauf accord écrit dérogatoire de eko &co. Toute clause contraire est réputée non-écrite. Sauf accord écrit dérogatoire de eko &co, les Conditions Générales de Vente resteront applicables aux transactions futures entre les parties, nonobstant toute réserve ou clause contraire du Client.

eko &co est autorisée à modifier le contenu des présentes Conditions Générales de Vente, sous réserve de notifier au Client l'existence de cette modification et la date de sa prise d'effet, en l'invitant à prendre connaissance du nouveau texte des Conditions Générales de Vente, disponible en ligne. L'accord du Client sera réputé acquis à défaut d'opposition écrite dans les vingt-huit (28) jours suivant cette notification, ce qui entraînera l'entrée en vigueur immédiate et automatique des Conditions Générales de Vente modifiées, à l'expiration de ce délai, ou à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée par eko &co dans le cadre de la notification susvisée.

### 2. Offre - Acceptation - Résiliation

Le contrat est réputé conclu à la date de la confirmation par eko &co de la commande passée par le Client ou, au plus tard, au moment de l'exécution de ladite commande par eko &co.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le contrat peut être résilié à tout moment par chacune des parties, sans indication de motif, sous réserve d'une notification écrite par lettre recommandée avec A.R. Le délai minimum de préavis est de dix (10) jours à compter de la réception de la demande de résiliation par eko &co, étant précisé que le client peut demander que cette résiliation prenne effet plus de dix jours après la réception de sa demande de résiliation.

Les contrats soumis à un nouvel engagement ou réengagement ferme de plus de douze (12) mois peuvent être résiliés à compter de la fin du douzième (12) mois, moyennant le paiement de 25% des sommes restant dues avant l'échéance de la période minimum d'exécution du contrat.

En outre, eko &co pourra interrompre l'accès aux services et/ou résilier le contrat de plein droit et avec effet immédiat sans mise en demeure préalable et sans préavis, du fait d'un manquement grave du Client, notamment en cas de :

- non-respect par le Client des obligations prévues aux présentes Conditions Générales, ou aux Conditions Particulières applicables ;
- retard dans le paiement des sommes dues par le Client en application de l'article 4. ci-après, qui serait supérieur à vingt (20) jours.

Le remboursement des sommes versées en application de l'article 4. ci-après ne pourra porter, le cas échéant, que sur les redevances mensuelles, excluant tous services optionnels souscrits, au-delà de la date de renouvellement suivant la notification et la prise d'effet de la résiliation du contrat. Tout remboursement sera fait au prorata du nombre de jours sans utilisation effective des services, à compter de la date de prise d'effet de l'expiration du contrat.

### 3. Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 121-20 et suivants du Code de la consommation le Client bénéficie d'un droit de rétractation. Le Client peut exercer son droit de rétractation, sans motif, dans un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion du contrat pour les services. Pour revenir sur son consentement et annuler la commande, le Client doit en informer eko &co par courrier postal (uniquement).

Le droit de rétractation, s'il a été valablement exercé, permet au Client d'obtenir le remboursement de sa commande.

Sont soumis à certaines conditions les contrats de prestation de services qui ne peuvent être interrompus que si leur exécution n'a pas encore commencé. Les services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation, sont exclus du droit de rétractation.

### 4. Tarifs - Paiement

Les tarifs applicables au jour de la commande sont fixés par devis et valables pendant une période d'un (1) mois à compter de l'émission dudit devis. eko &co est autorisé à augmenter les prix à tout moment en cours de contrat, aux fins d'actualisation. eko &co informera le Client de l'augmentation envisagée et de son droit de s'y opposer, dans les six (6) semaines suivant la réception du message. La révision tarifaire sera réputée acquise et applicable si, dans le délai de notification susvisé, le Client ne s'y oppose pas par un écrit (à envoyer par lettre recommandée avec accusé réception), notifiant la résiliation du contrat le liant à eko &co.

En cas de retard de paiement, eko &co sera en droit de demander le paiement d'une somme forfaitaire de 40 euros (art. L-441-3 et L-441-6 du CGI) et des intérêts, calculés sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêts légal majoré de 3 points, par mois de retard à compter de la date de l'exigibilité des sommes dont le versement est prévu en vertu du présent article.

Si la mise en demeure du Client reste sans effet, eko &co pourra céder à tout moment sa créance à une compagnie d'affacturage dans quel cas le paiement devra intervenir au bénéfice du compte mentionné sur la facture établie par cette dernière. Dans ce cas, eko &co facturera au Client la somme forfaitaire de trente (30) euros au titre des frais administratifs engagés à fin de recouvrement.

Par principe, le paiement du prix d'un service doit être versé en totalité à sa mise à disposition du Client, de même que la totalité des frais éventuellement dus en complément par le Client. Le paiement par le Client d'un acompte de 30% du prix d'un service pourra être exigé au moment de la conclusion du contrat. Par exception, les redevances mensuelles devront être versées à la commande par le Client pour une durée de trois (3), six (6) ou douze (12) mois, selon l'Offre choisie. Par la suite, le Client devra renouveler (tous les 3, 6 ou 12 mois) le versement de ces échéances de redevances. En matière de prix toute convention particulière et dérogoire passée par écrit entre eko &co et le Client prime.

Les paiements du Client se font avec une carte de crédit valide, par virement bancaire ou par chèque. Lors de la commande de services, le Client pourra être invité à donner les informations relatives à sa carte de crédit et à actualiser ces informations après tout changement.

## 5. Garantie - Droits des tiers

eko &co défendra le Client contre toute demande ou recours de tiers à son encontre, résultant d'une atteinte prouvée du droit d'auteur ou des droits voisins, en France, par eko &co en rapport direct avec l'utilisation des outils ou programmes fournis par eko &co en vertu des présentes.

De même, eko &co supportera les frais et dommages et intérêts pouvant résulter d'une condamnation éventuelle du Client en justice par ces tiers, à condition toutefois que le Client informe eko &co de toute demande ou recours, dès qu'il en a eu connaissance, au plus tard dans un délai de quinze (15) jours, à peine de forclusion, et que tout moyen de défense, tant technique que juridique, dans le cadre d'un procès éventuel, y compris le droit de transiger, soit réservé exclusivement à eko &co.

Cet engagement de garantie de eko &co ne sera pas applicable si les demandes des tiers résultent d'une utilisation non-conforme des outils ou programmes fournis par eko &co en application, notamment dans les cas d'utilisation avec d'autres programmes qui n'ont pas été fournis par eko &co.

## 6. Responsabilités

Le Client s'engage à ne rechercher la responsabilité contractuelle de eko &co qu'en cas de manquement grave et prouvé à l'une de ses obligations substantielles, en vue de la réparation d'un préjudice direct. En tout état de cause, eko &co ne sera en aucun cas responsable de tout préjudice indirect ou immatériel, quel qu'il soit, subi éventuellement par le Client, et notamment de tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de données, même si le prestataire a été informé de l'éventualité d'une telle perte ou d'un tel dommage.

En tout état de cause, la responsabilité de eko &co est limitée à la somme de 2 000 (deux mille) euros maximum par sinistre, tous préjudices confondus.

## 7. Données personnelles

Le Client garantit que les données qu'il fournira à eko &co sont justes et complètes. Il s'engage à informer eko &co immédiatement de tout changement les concernant et de confirmer sous quinzaine à eko &co l'exactitude des données si eko &co en fait la demande. Sont notamment visées, sans caractère exhaustif, les informations suivantes : nom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et de télécopie du Client.

eko &co informe le Client que des données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente. Par ailleurs, eko &co informe le Client que les données peuvent, dans le cadre de l'accomplissement des Conditions Générales de Vente, être transmises à des tiers.

eko &co est autorisée à utiliser les données des Clients pour conseiller ses Clients ou pour ses besoins internes. eko &co s'engage à donner accès aux Clients, gratuitement et à tout moment, à toutes les données enregistrées les concernant, conformément à la législation applicable en France.

La conclusion et la bonne exécution du contrat requièrent en général la connaissance du nom, de l'adresse, du numéro de téléphone, de l'adresse électronique et, le cas échéant, des coordonnées bancaires du Client.

Les données d'utilisation, telles que par exemple les indications concernant le début, la fin ou le volume de l'utilisation de certains services en ligne par un client, ne sont collectées, traitées et utilisées que dans la mesure où ceci est nécessaire à l'utilisation et à la facturation desdits services. Généralement, les données enregistrées comprennent : la date, l'heure ainsi que le fuseau horaire du début et de la fin de l'utilisation, le volume en bytes, l'adresse IP de l'utilisateur ainsi que la nature du service en ligne.

Les données d'utilisation nécessaires à la facturation (dites données de facturation) sont conservées tout au plus pendant douze (12) mois à compter de la date d'envoi de la facture. Toutefois, elles peuvent être conservées au-delà si le client conteste ou ne paye pas la facture après mise en demeure. Si ces données sont requises dans le cadre d'obligations légales, statutaires ou contractuelles, eko &co les bloque à cette fin.

Si les conditions sont réunies, eko &co est autorisée à collecter, traiter et utiliser des données à caractère personnel nécessaires à constater et à faire cesser des utilisations illicites ainsi qu'à faire respecter ses droits eu égard du client. Dans la mesure où cela s'avère nécessaire, eko &co est autorisée à collecter, traiter et utiliser les données de base et de connexion pour constater, circonscrire et éliminer des dysfonctionnements et défauts des systèmes de communication.

Conformément à la loi, eko &co est autorisée à renseigner les autorités compétentes dans le cadre de poursuites pénales.

eko &co garantit au client un droit d'accès lui permettant d'obtenir gratuitement et sans délai toute information concernant ses données à caractère personnel enregistrées par eko &co. Le droit d'accès comprend un droit d'information, notamment quant aux finalités du traitement des données, un droit de rectification, d'effacement et de verrouillage des données dont le traitement n'est pas conforme. À la demande du client, la communication desdites informations peut se faire par voie électronique.

## 8. Dispositions finales

Toute modification, tout complément ainsi que toute suppression partielle ou totale des Conditions Générales de Vente nécessite un écrit, y compris la modification ou la suppression de l'exigence d'un écrit. Si le Client est un commerçant il est fait attribution de compétence aux tribunaux de Paris, pour tout litige entre les parties concernant la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des présentes Conditions Générales de Vente, y incluant en cas de procédure de référé, d'appel en garantie, pluralité de défendeurs ou procédure non contradictoire. Les présentes Conditions Générales de Vente et les commandes y afférentes sont soumises au droit français, à l'exclusion notamment des dispositions de la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises.

eko &co se réserve, le cas échéant, la possibilité de céder les contrats passés avec les Clients et/ou de sous-traiter certaines fournitures de biens ou de services, sans qu'un accord écrit et préalable soit requis de leur part, ce qu'ils acceptent dès à présent sans réserve.

eko &co se réserve également la possibilité de modifier à tout moment le choix de ses prestataires. Ces modifications permettront toutefois d'offrir des garanties et performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la conclusion du contrat.

Le Client reconnaît que eko &co est pleinement autorisé à citer son nom en tant que référence commerciale.

Si une ou plusieurs de ces stipulations des présentes Conditions Générales de Vente, d'éventuelles conditions particulières et/ou de bons de commandes étaient nulles, la validité des autres stipulations n'en serait pas affectée. Autant que faire se peut, il sera fait application d'une stipulation de substitution la plus semblable possible à celle qui avait été rédigée par les parties. On raisonnera de même pour les stipulations incomplètes, en se référant, si besoin est, aux principes généraux d'interprétation des contrats et de bonne foi contractuelle.